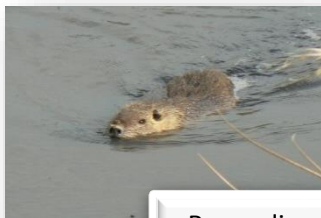


Lutte collective contre les rongeurs aquatiques

La CdC du Pays de Falaise a décidé de faire appel à FREDON Normandie pour mettre en place la lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le territoire de l'intercommunalité, avec le soutien financier du Conseil Départemental du Calvados et le concours de ses 58 communes.

La lutte collective, qu'est-ce c'est ? : Il s'agit de lutter contre les rongeurs aquatiques invasifs et envahissants que sont les ragondins et les rats musqués. Ils transmettent des maladies graves aux humains et aux animaux et ils détériorent les berges et attaquent les cultures.



Ragondin



Rat musqué

Où ? : Sur toutes les communes de la communauté de communes du Pays de Falaise

Comment ? : Par piégeage, à l'aide de cages-pièges mises à disposition des volontaires. Des gants et sacs d'équarrissage sont également fournis pour la protection des piégeurs et le transport des cadavres vers le dispositif d'équarrissage



La FREDON fournit tout l'équipement nécessaire et les formations en cas de besoin

Qui ? : Toutes les personnes qui souhaitent participer au dispositif, pas besoin d'être piégeur agréé

Financé par qui ? : La communauté de communes du Pays de Falaise, le Conseil Départemental du Calvados et les 58 Communes du Pays de Falaise.

Ce dispositif est gratuit pour les piégeurs qui participent. Ils peuvent bénéficier d'une indemnisation pour leurs captures à hauteur de 5€ par rongeur capturé et équarri.

Comment faire pour participer ? : contactez FREDON Normandie,
Déborah Eudes : 06.84.88.55.24 – 02.31.46.96.56 - d.eudes.fredonbn@orange.fr